



Commune de HOCHSTATT

LES FEUILLETS

www.hochstatt.fr

Octobre 2017 - N°66

LE MOT DU MAIRE



Nous voilà déjà en automne, quel contraste entre les premiers frimas de ces derniers jours et la canicule de cet été.

Été particulièrement chargé en « petits » travaux, nombreux et difficiles d'exécution.

Une nouvelle fois le challenge relevé a été gagné. Cela a permis à nos écoliers répartis sur les 6 classes de l'école élémentaire et les 3 classes de l'école maternelle de profiter d'une nouvelle salle de classe et de nouveaux sanitaires, mobiliers, équipements informatiques et numériques connectés.

La rentrée du périscolaire s'est bien déroulée, malgré les incertitudes de dernière minute dues à la mise en cause des rythmes scolaires dans certains secteurs de notre communauté de communes.

Plus de 90 enfants fréquentent quotidiennement la restauration scolaire ; fréquentation toujours en hausse.

Concernant les rythmes scolaires, un groupe de réflexion sera mis en place avec les enseignants, la municipalité et la communauté de communes afin de définir ensemble, sans précipitation, l'organisation future de la semaine scolaire. Ce groupe sera créé après les élections des délégués de parents d'élèves courant de ce mois.

La période d'été a également permis de finaliser le souhait des pompiers et des élus de pérenniser le regroupement des CPI de Froeningen, Hochstatt et Zillisheim.

Dès le 1^{er} octobre plus d'une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires, regroupés en un CPII (Centre de Première Intervention Intercommunale) sous l'autorité du chef de corps Emmanuel Siegel, assurera la sécurité des 3 villages.

Une cérémonie officielle de présentation sera organisée le 26 novembre à Hochstatt, siège du nouveau centre de secours.

Vous l'aurez certainement remarqué, les travaux de la zone économique avancent bien. Après les aménagements intérieurs les premières ouvertures pourront avoir lieu avant la fin de l'année.



En parallèle à ces travaux, le renforcement du réseau d'eau potable, l'aménagement de trottoirs et de la voirie ont été attribués et débuteront courant octobre.

Après une trêve estivale, les associations locales vous proposent à nouveau des activités culturelles, sportives ou de loisirs pour le plaisir des 3 à 92 ans !

Que les forces vives de ces associations soient sincèrement remerciées et félicitées pour leur engagement.

Bonne lecture et bel automne à tous.

Michel Willemann

Bilan de la rentrée scolaire



L'école maternelle compte 75 élèves :

- ✚ 29 en petite section
- ✚ 26 en moyenne section
- ✚ 20 en grande section

Les élèves sont répartis en 3 classes : une classe de 23 petits (Mme Isabelle REYMAN), une classe de 26 petits-moyens (Mme Sandrine LANG), et une classe de 26 moyens-grands (Aurélien). L'équipe enseignante est maintenue à l'identique par rapport à l'année passée.

L'équipe des ATSEM est toujours composée de 4 personnes, soit une ATSEM à temps plein par classe. Elle est composée de Mesdames Laetitia BENARD, Martine COLLIER, Brigitte HASSLER et Claire SCHNOEBELEN qui se partagent à mi-temps sur la classe des moyens-grands.

L'école élémentaire compte 123 élèves répartis en 5 classes et une ULIS :

- ✚ Une classe de 22 CP – Mme Emeline RINNER
- ✚ Une classe de 21 CE1 – Mmes Laure KAUPP et Mylène MUNCK
- ✚ Une classe de CP (5) / CE2 (14) soit un total de 19 – Mme Marie FERRY
- ✚ Une classe de CE2 (10) / CM1 (14) soit un total de 24 – Mme Anne GESSIER
- ✚ Une classe de CM1 (4) / CM2 (21) soit un total de 25 - M. Pierre WOHL et Mme SCHWARTZ (le jour de décharge)
- ✚ Une classe ULIS de 12 élèves – Mme Isabelle MAUPETIT.

Le périscolaire et les Ateliers du Péri ont toujours autant de succès.

Eclairage public : éclairer juste et responsable

Dans le cadre du programme national Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le Pays du Sundgau s'est vu attribuer par le Ministère de l'environnement une enveloppe de plus de 190 000 € pour la rénovation énergétique de l'éclairage public.

Partagée entre douze communes, une partie de cette somme est attribuée à la commune de Hochstatt afin de soutenir ces travaux de rénovation en matière d'éclairage public.



Ces travaux concernent le remplacement d'une soixantaine de points lumineux dans les rues de Zillisheim, Heimsbrunn, des Coteaux, Antoine Stoffel et dans la rue de l'Etang et seront réalisés à la fin de ce mois d'octobre.

62 sources (ou autrement dit, les « têtes ») - parmi les plus anciennes et par conséquent, les moins efficaces énergétiquement - seront remplacées par des luminaires de type LED.

Ces sources lumineuses LED permettront également un abaissement de la luminosité de 50% de 22 heures à 6 heures afin d'être encore plus en adéquation avec le programme.

Montant des travaux TTC : 35 340 €

Financement :

Soutien au titre du TEPCV : 13 333 €

Fonds de compensation de la TVA : 5 797 €

Restant à la charge de la commune : 16 210 €

Pourquoi cette démarche ?

- ✚ Pour lutter contre le réchauffement climatique.

Un gain d'efficacité énergétique d'au moins 40% est attendu.

- ✿ Pour faire des économies budgétaires.

Parce que l'éclairage public est un élément majeur des dépenses d'électricité d'une commune => l'éclairage public représente environ la moitié des dépenses d'électricité de la commune de Hochstatt.

- ✿ Pour diminuer la pollution lumineuse.

Outre les économies d'énergie, l'éclairage public à LED offre une amélioration significative en termes de qualité de l'éclairage : la lumière blanche plus efficace et plus directionnelle remplace la lumière jaune et diffuse des anciens équipements. Offrant une durée de vie supérieure aux anciennes technologies, le LED demandera moins d'entretien que les lumières vieillissantes, avec ce que cela comporte d'économies attendues sur le budget d'entretien.



Gestion des déchets

A partir de 2018, la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères évolue.



Dans le cadre de l'harmonisation des collectes, du fait de la fusion des Comcom, le dispositif retenu sera constitué d'une collecte de porte à porte des :

- ✿ Ordures Ménagères Résiduelles en bac pucé tous les quinze jours. Chaque foyer se verra attribuer un bac, le volume de ce dernier sera défini selon la composition dudit foyer. En 2018, ce bac remplacera progressivement les sacs rouges. Ainsi, pour les ordures ménagères résiduelles, vous ne paierez plus à l'avance mais « au réel » avec la facturation à la levée.

- ✿ Biodéchets en bac chaque semaine.

- ✿ Recyclables (sacs de tri) en sac tous les quinze jours.

2018 sera une année de transition : afin de vous permettre d'écouler vos sacs rouges, leur utilisation sera encore possible durant cette période.

Pour tout renseignement :

Communauté de Communes Sundgau :

Quartier Plessier – Bât n°3 - Avenue du 8^{ème} Rég.
de Hussards – BP 19 - 68 131 ALTKIRCH Cedex.
Tél : 03 89 08 36 20
Email : accueil@cc-sundgau.fr

Mariage d'un conseiller

Cet été Monsieur le Maire a eu l'honneur de marier Mathieu HARTMANN (conseiller municipal) et Julia TRIBOUT.



Félicitations aux jeunes mariés !

ZOOM SUR ...

Travaux

Des travaux, qui entraîneront des perturbations, sont en projet dans la rue de Zillisheim et dans la rue du 2ème Zouaves. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Ehpad Œuvre Schyrr



A l'occasion de la fête patronale de la Sainte Elisabeth, le dimanche 19 novembre (messe et marché de Noël au profit de la vie sociale des résidents) une généalogie de Sœur M. Elisabeth Schyrr sera présentée à l'Ehpad et restera visible pendant un mois.

Cimetière

Le cimetière est avant tout un lieu de mémoire pour les défunts où les règles de base en matière de civisme sont à respecter. Pour rappel, l'accès au cimetière n'est pas autorisé aux chiens. À l'approche de la Toussaint, les travaux de nettoyage, de taille et de plantations devront être finalisés le lundi 30 octobre dans un but de réguler la circulation et d'assurer le traitement de la benne à végétaux avant le jour de la Toussaint.



Banques Alimentaires

Comme chaque année vous pourrez déposer : vos dons, denrées alimentaires, produits d'hygiène ou bébés **en mairie du lundi 20 novembre au vendredi 24 novembre 2017 aux heures d'ouvertures de la Mairie.**

Merci à vous tous pour votre générosité et votre soutien.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Octobre dimanche 8

Concert d'automne à 17h
Salle de musique (rue de Galfingue)

jeudi 19

Don du sang à 16h30 à 19h30
Salle Elisabeth Schyrr (face à l'église)

Novembre samedi 11

Commémoration 1914/1918

- Cérémonie religieuse à 10h30

Eglise

- Monument aux Mort à 11h30

Salle de musique (rue de Galfingue)

Novembre samedi 18

Concert Banquet
Bal de la Musique à 20h
Salle de musique (rue de Galfingue)

vendredi 24

Marché de Noël
de 16h30 à 21h00
Salle Elisabeth Schyrr (face à l'église)

Illuminations des décors de Noël à 18h
Parvis de l'église

samedi 25

Marché de Noël de 10h à 14h
Salle Elisabeth Schyrr (face à l'église)

Décembre dimanche 3

Ste Cécile

- Animation de la messe par la musique et la chorale à 10h

Eglise

- Repas salle de la Société de Musique suivi d'un après-midi dansant à 12h30

Salle de musique (rue de Galfingue)

dimanche 10

Fête de Noël des musiciens et de l'école de musique

Concert-contes de Noël à 15h
Salle de musique (rue de Galfingue)

Les dimanches 3, 10 et 17

VENTE DE BREDALAS (petits gâteaux de Noël)
au profit de la rénovation intérieure de l'église
au presbytère ainsi qu'aux sorties des messes